



## **OFFRE D'EMPLOI**

L'Association HAARP, composée de 11 établissements et d'un Siège Social, dans le secteur du médico-social et plus particulièrement dans l'accompagnement aux personnes handicapées, recherche pour **les deux Plateformes de Scolarisation Mutualisée** situées à Franconville et à Ermont, (Rattachée à l'IME Le Clos du Parisis, situé à Montigny les Cormeilles (95), et en collaboration étroite avec l'Education Nationale :

- ✓ **Un(e) Psychomotricien(ne)**
- ✓ **à temps plein en CDI**
- ✓ **(0.50 etp sur PSM Franconville et 0.50 etp sur PSM Ermont)**
- poste à pourvoir dès le 09 Mars 2026**

La PSM permet une prise en charge médico-sociale adaptée afin d'éviter une rupture de parcours pour des élèves âgés de 6 à 12 ans en grandes difficultés dans leur école élémentaire de secteur, présentant des troubles du spectre de l'autisme et bénéficiant d'une orientation IME et/ou SESSAD notifiée par la MDPH, non mise en œuvre.

Missions confiées à le/la psychomotricien(ne) en étroite collaboration avec les professionnel(le)s Education Nationale et MS

- Travail en équipe pluridisciplinaire/pluri-professionnelle EN et MS : contribution à l'élaboration du Projet Personnalisé de Scolarisation(PPS), participation aux réunions d'équipe...
- Réalisation des bilans psychomoteurs réguliers pour évaluer la motricité globale et/ou fine, les particularités sensorielles...
- Accompagnement à l'autonomie fonctionnelle : déplacements, habillage, gestion du matériel...
- Soutien aux apprentissages : coordination œil-main, posture d'écriture, tenue de l'outil scripteur...
- Accompagnement des besoins sensoriels des élèves : aménagement de l'environnement (réflexion à mener avec l'équipe), activités physiques adaptées, activités de régulation...
- Soutien à la régulation émotionnelle de chaque élève : identification/compréhension des émotions, débordements, réponses/stratégies possibles...
- Développement des habiletés sociales : regard adressé, regard partagé, imitation, pointage, cohérence centrale...



Diplôme de Psychomotricité exigé

Permis B obligatoire pour les déplacements entre les 2 PSM et les écoles

La connaissance de l'autisme et de l'éducation structurée est indispensable ainsi qu'une première expérience de travail en collaboration avec un(e) enseignant(e).

Rémunération selon expérience et sera fixée selon la CCNT du 15 mars 1966.

Merci de faire parvenir votre CV et lettre de motivation à :

**Mme Armelle BRION**  
**Directrice de l'IME Le Clos du Parisis**  
**[direction.leclosduparis@haarp.fr](mailto:direction.leclosduparis@haarp.fr)**